

André Onana a été fermement sanctionné par l'UEFA ce vendredi a indiqué l'Ajax dans un communiqué. Mais le club néerlandais va interjeter appel.

France Football

C'est l'organe disciplinaire de l'**UEFA** qui vient d'infliger la sanction au portier de l'**Ajax**, futur adversaire de Lille en Ligue Europa. Le portier **André Onana** avait été testé positif le 30 octobre dernier après que l'on a retrouvé du Furosemide dans ses urines. La suspension prend effet ce vendredi et concerne à la fois les compétitions de clubs et les matches internationaux. L'Ajax a indiqué que son joueur avait simplement souhaité se soigner et que ce contrôle positif était la conséquence d'une erreur d'inattention de la part du gardien. Le club précise que l'UEFA a considéré que son joueur n'avait pas eu l'intention de se doper. C'est d'ailleurs pour cela que les Néerlandais ont décidé d'interjeter appel devant le TAS.

The disciplinary body of the European football association, UEFA, has imposed a suspension of 12 months on Andre Onana for a doping violation.

— AFC Ajax (@AFCAjax) [February 5, 2021](#)
